

**Présentation en non valeurs
arrêtée à la date du 31/08/2022
14100 - VILLE DE MORNANT**

Envoyé en préfecture le 19/10/2022

Reçu en préfecture le 19/10/2022


Affiché le

ID : 069-216901413-20221017-D93_22-DE



Liste de non-valeurs n° 5564570811 (numéro à rappeler lors de l'émission du mandat d'admission en non-valeur)

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	Nom du redevable	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Personne physique	2019	224	BILLIEMAZ Mathieu	2,26 €	Petit reliquat Créance minime inférieure au seuil de poursuite
Personne physique	2019	392	SERHANE Léa	72,41 €	Factures de cantine impayés de 2019 à 2020. Total dû : 396,49 € Poursuites infructueuses : pas d'employeur saisissable, comptes bancaires débiteurs. A quitté Chabanière (St Sorlin) en 2020 pour Marseille où elle aurait déposé un dossier de surendettement, qui n'a pas été notifié à la Trésorerie pour les dettes à Mornant. Contact infructueux avec la BDF commission de surendettement de Marseille car les créanciers ne peuvent se prévaloir d'un dossier de surendettement s'il ne leur a pas été notifié préalablement. Dossier irrécouvrable.
Personne physique	2019	453	SERHANE Léa	42,99 €	Idem
Personne physique	2019	562	SERHANE Léa	41,02 €	Idem
Personne physique	2019	616	SERHANE Léa	6,17 €	Idem
Personne physique	2020	36	SERHANE Léa	133,26 €	Idem
Personne physique	2020	64	SERHANE Léa	73,95 €	Idem
Personne physique	2020	117	SERHANE Léa	20,52 €	Idem
Personne physique	2020	305	SERHANE Léa	6,17 €	Idem

Envoyé en préfecture le 19/10/2022
 Reçu en préfecture le 19/10/2022
 Affiché le 
 ID : 069-216901413-20221017-D93_22-DE

Personne physique	2021	R-92-180	JOURJON Johana	13,44 €	Relances sans effet Créance minime inférieure au seuil de poursuite
Personne physique	2021	R-99-59	CHAIZE Aline	10,34 €	Relances sans effet Créance minime inférieure au seuil de poursuite
Personne physique	2021	87	SCOTT Valerie	15,65 €	Relances sans effet Créance minime inférieure au seuil de poursuite
Personne physique	2019	502	ZERBIB Philippe	93,60 €	Droits de place – entrepreneur individuel domicilié à Annecy – Non indemnisé pôle emploi – SATD bancaires sans provision.
Association	2021	384	A S M TENNIS DE TABLE	10,00 €	Relances sans effet Créance minime inférieure au seuil de poursuite
Tranches de montant	Inf strictement à 100 €	13 PIECES POUR 408,52 €		541,78 €	TOTAL : 541,78 €
	Sup ou égal à 100€ et inf strictement à 1000 €	1 PIECE POUR 133,26 €			
	Sup ou égal à 1000€ et inf strictement à 5000€	0 PIECE			
	Sup ou égal à 5000€	0 PIECE			